

L'opéra se transporte en l'église Saint-Vincent

BARSAC Les amis de l'église Saint-Vincent proposent au public d'aller à l'opéra en poussant juste sa porte. Stanislas de Barbeyrac, ténor reconnu, et de nombreux artistes l'y attendent

CATHERINE DOWMONT
c.dowmont@sudouest.fr

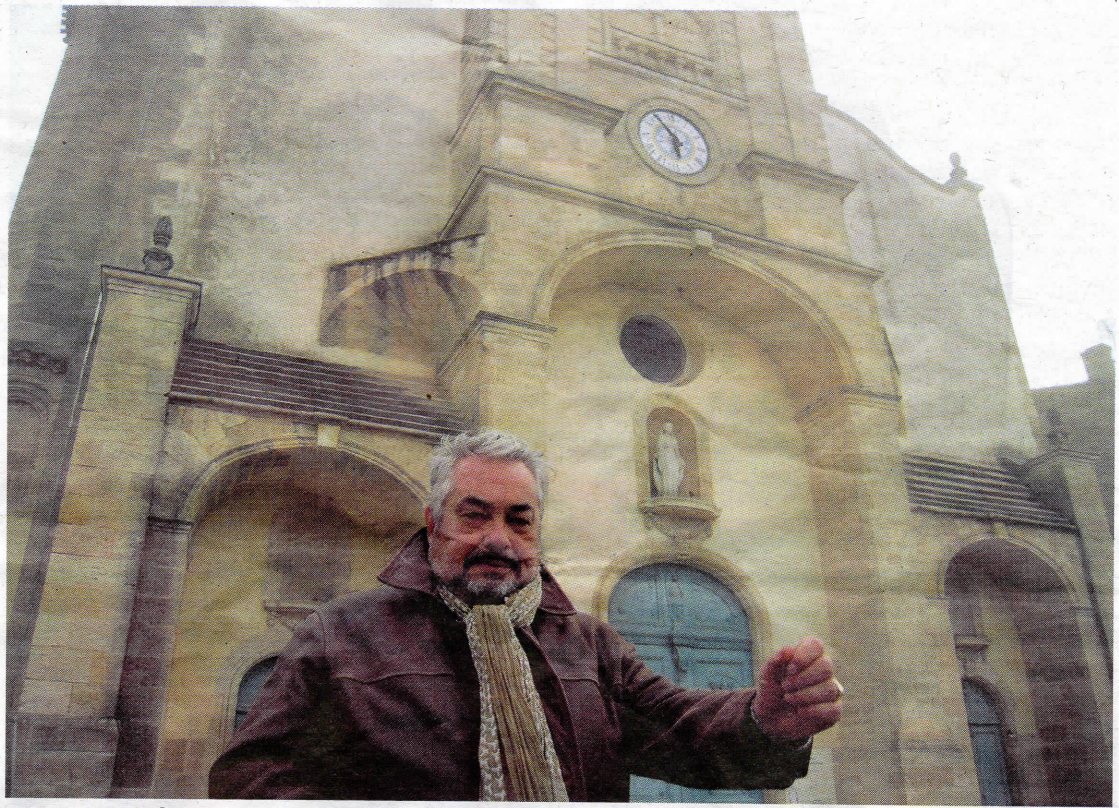
Classée monument historique, la petite église Saint-Vincent de Barsac est décrite comme un joyau de l'architecture religieuse girondine du XVIII^e siècle. Les outrages du temps ne l'ont pas épargnée et un programme de restauration est en cours (lire ci-dessous). Qui demande, bien sûr, un investissement important à la commune riche de 2 100 habitants.

Pour l'aider dans cette lourde tâche, existe, depuis des années, l'association des Amis de l'église de Barsac. Ses bénévoles multiplient les initiatives pour récolter quelque fonds destinés à participer à la restauration de l'édifice.

Ce sera le cas le samedi 11 mars prochain, à 20 h 30, avec la soirée « Allons à l'opéra ». Un moment tout à fait exceptionnel puisque Stanislas de Barbeyrac, ténor de renommée internationale, viendra, bénévolement participer à ce concert avec d'autres chanteurs comme Philippe Estèphe, Romie Esteves, Clémence Garcia, Julie Mathevet, Lionel Sarrazin, Irina Stopina. Le quatuor à cordes composé de Carole Merino, Agnès Viton, Patrick Calafato et Jean Bataillon, participeront également à cette soirée au cours de laquelle on retrouvera le danseur Santiago Congote et la pianiste Françoise Larrat.

Des artistes d'ici

« Ces artistes vivent tous dans la région », souligne Jean-Philippe Parias, président des Amis de l'église de Barsac depuis la mi-janvier, en remplacement de Michel Derc qui a présidé l'association pendant six ans. À ses côtés on retrouve, désormais, Michel Garat, secrétaire général, Benoît Trabu-Cussac, son adjoint, Jean-Hugues Dufour, trésorier, Christine Buseța, adjointe. Delphine de Barbeyrac et Florence Bernard en font également partie. Jean-Philippe Pa-



Président des Amis de l'église de Barsac, Jean-Philippe Parias veut faire résonner ce joyau de l'architecture religieuse girondine du XVIII^e siècle. PHOTO C.D.

rias, et son épouse Marie, directrice d'Arpeggio, association pour le rayonnement de l'opéra national de Bordeaux, connaissent bien Stanislas et Delphine de Barbeyrac qui sont installés à Barsac même.

Cette soirée exceptionnelle fait suite à celle donnée le 26 avril dernier toujours dans le même but et avec la même tête d'affiche. « Plus de 450 personnes y ont assisté », rappelle Jean-Philippe Parias.

« Nous avons pu faire un don de 5 000 euros, puis un deuxième don de 7 000 euros en cours d'année. En 2016, l'association a donc apporté 12 000 euros au budget de la restauration. L'association est là aussi quand la foudre tombe par deux fois sur l'église et endommage les installations électriques. Nous avons racheté tout le matériel son... »

Rencontre informelle

Le samedi 11 mars, les sept chanteurs, le quatuor, le danseur et la pianiste vont donner un pot-pourri des plus grands succès de l'opéra imaginé par Delphine de Barbeyrac.

Après le concert, une rencontre informelle sera organisée autour d'un verre à la maison des vins de Barsac, située juste en face de l'église.

Par cette soirée, Jean-Philippe Parias et ses amis veulent atteindre un de leurs objectifs « faire résonner cette église ».

Tarif des places: 15 euros (10 euros pour les étudiants, gratuit pour les moins de 12 ans).
Réservations au 06 08 97 84 26
ou via l'adresse courriel
parias.jp@gmail.com.

DE LOURDS TRAVAUX

Plusieurs chantiers de restauration sont en cours à l'église Saint-Vincent de Barsac.

Comme la restauration de l'orgue, confiée à Alain Faye, facteur d'orgue à Preignac. Le coût : 102 000 euros. La souscription lancée par la commune avec les Amis de l'église et via la Fondation du patrimoine, a permis de récolter 23 965 euros à ce jour.

Depuis plus de vingt ans, est engagée également la restauration des décors intérieurs de l'église. Cela va coûter 320 000 euros hors taxe co financés par la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), le Département, et la Région pour 60 % environ de la totalité. Le reste est à la charge de la commune de Barsac.